

Membres	23
Présent(s)	16
En audio/visioconférence	3
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2022

- Présents au siège :** Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Françoise BENOIT, Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND, Monsieur Céleste KREYER, Monsieur Dominique LEBLANC, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Rémy OSSWALD, Madame Josiane REIBEL, Monsieur Laurent WALTER et Monsieur Frédéric GIRARD (Représentant du personnel).
- Présents à distance :** Monsieur Philippe BIES, Monsieur Mustafa CAYLAK, Madame Lucette TISSERAND, Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67), Monsieur Sébastien EHRET (Représentant de la société EMHA) et Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance et du Patrimoine)
- Assistaient en outre :** Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Céline ROUSSEAU (Directrice du Pôle Gestion Locative), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Monsieur Marc FRIEDRICH (Directeur des Ressources Humaines), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur de la Proximité et de la Relation Client) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)
- Absents et excusés :** Madame Anne BOUCARD, Madame Catherine JAEGLE, Monsieur Alexandre SCHNELL (procuration à Monsieur Bernard MATTER), Monsieur Patrice SCHOEPFF (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Emmanuel SERRANO (In Extensio Audit Alsace - Commissaire aux comptes)

Le Conseil d'administration,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

CA/2022/020 : Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2022

Il est décidé :

1. D'approuver le procès-verbal de la séance du 16 juin 2022
2. D'autoriser le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Jean-Bernard DAMBIER
Pour extrait conforme